



## PARCOURS

JE CREE ET JE DEVELOPPE UN ORGANISME DE FORMATION DIGITAL

# 32

## FORMATIONS VIDEO

de 7 minutes en moyenne



## DES APPORTS THEORIQUES

en format PDF



## DES TESTS DE VALIDATION

pour valider vos acquis



## Environ 11H00 pour se former

### PREREQUIS

- Aucun

### OBJECTIFS

- Connaître la réglementation et les sources de financements de la formation continue
- Savoir créer son catalogue de formations digitales (cette partie de formation s'adresse aussi aux organismes en présentiel qui n'ont pas pris le virage du digital)
- Créer son organisme de formation digital (étude de marché, business plan, choix juridiques et fiscaux)
- Développer son organisme de formation digital sur 4 marchés : CPF, plan de développement des entreprises, alternance, demandeurs d'emploi

### PUBLIC VISE

- Dirigeant d'organisme de formation présentiel qui souhaite développer une offre de formation digitale
- Créateur d'organisme de formation
- Responsable de la certification Qualiopi au sein d'un organisme de formation
- Chargé de formation en entreprise

### EXPERT FORMATEUR

- Jean-Paul Debeuret, créateur et dirigeant de [www.forces-lms.com](http://www.forces-lms.com), organisme de formation digital et éditeur de formations digitales

## LES 32 FORMATIONS DE VOTRE PARCOURS EN DETAIL

### Connaître la réglementation de la formation continue

- 1/ Introduction
- 2/ Les organismes régulateurs de la formation continue
- 3/ Diplôme, certification et financement de la formation continue
- 4/ Qualiopi et les 7 critères du référentiel
- 5/ Le CPF Compte Personnel de formation
- 6/ Le plan de développement des compétences des entreprises
- 7/ L'alternance et
- 8/ la formation des demandeurs d'emploi
- 9/ Synthèse

### Concevoir son offre de formations digitales

- 10/ Introduction
- 11/ Former à distance
- 12/ Former en classe virtuelle
- 13/ Former en e-learning
- 14/ Former en blended learning
- 15/ S'équiper d'un LMS
- 16/ Former aux langues et à la bureautique
- 17 /Former à l'entrepreneuriat
- 18/ Former au commercial, comptabilité, gestion, management...
- 19/ Se positionner sur le CPF
- 20 /Se positionner sur le marché des entreprises
- 21/ Se positionner sur les demandeurs d'emploi
- 22/ Synthèse

### Créer et développer son organisme de formation digital

- 23/ Introduction
- 24/ Réaliser les démarches nécessaires pour créer son organisme
- 25/ Préparer l'audit Qualiopi
- 26/ Gérer l'audit Qualiopi
- 27/ Mettre en place les ressources humaines nécessaires
- 28/ Finaliser son business plan
- 29/ Gérer EDOF et le CPF
- 30/ Vendre des formations et développer son organisme
- 31/ Respecter Qualiopi
- 32/ Synthèse

### Vous voulez suivre ce parcours ?

L'équipe pédagogique peut être contactée sur [pedagogie@laformationpourtous.com](mailto:pedagogie@laformationpourtous.com) (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Le prix du parcours de formation est de 70 € T.T.C. et comprend :

- le parcours de formation en tant que tel.
- un abonnement pour un parcours de formation donne accès aux formations du parcours. L'accès à la plateforme débute dans les 48h ouvrables maximum après le règlement de la formation, une fois le compte créé par les équipes de FORCES et le parcours choisi par l'apprenant, à raison d'un mois par parcours.
- des quiz de validation de connaissance après chaque module vidéo, avec correction automatique des réponses apportées. Sur option, le candidat peut demander à passer un examen en ligne sous surveillance de webcam.
- des documents complémentaires aux concepts étudiés, de type Glossaire ou Tableaux à compléter.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site [service-public.fr](http://service-public.fr) pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>